



CD/BB/SN
N° 3 – NATATION

NATATION

2022/2023

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

Yves NAYME
TEL : 04.77.42.04.70

ville de
Saint-Étienne

5^{ème} PERIODE Du LUNDI 6 MARS au VENDREDI 7 AVRIL 2023 (10 séances)

Saint-Etienne, le 29 Juin 2022

Conseiller Pédagogique Référent ⇨ Bachir BOUFEDJI

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
LUNDI 6-13-20-27 MARS 3 AVRIL			MONTHIEU CAR à 13 h 30 DOITRANT Ophélie CE2 - 16	REJAILLERE CAR à 14 h 05 EN ATTENTE CM2 - 23
			MONTHIEU CAR à 13 h 30 THEILLARD Sylvie CE2 - 16	REJAILLERE CAR à 14 h 05 HERVIEU Véronique CM2 - 29
			NB max autorisé dans le bus : 36*	NB max autorisé dans le bus : 56*
MARDI 7-14-21-28 MARS 4 AVRIL	CRENEAUX pour CLASSES R. SOMMET	CRENEAUX pour CLASSES R. SOMMET		
	CRENEAUX pour CLASSES R. SOMMET	CRENEAUX pour CLASSES R. SOMMET		
	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :		
JEUDI 9-16-23-30 MARS 6 AVRIL	REJAILLERE CAR à 9 h EN ATTENTE	MONTHIEU CAR à 9 h 50 DOITRANT Ophélie	OVIDES PRM ABDELLAOUI Carine CE2 - 25	JANON CAR à 14 h 05 EN ATTENTE CM2 - 12
	REJAILLERE CAR à 9 h HERVIEU Véronique	MONTHIEU CAR à 9 h 50 THEILLARD Sylvie	OVIDES PRM PERBET Jean CE2 - 26	JANON CAR à 14 h 05 EN ATTENTE CE2 - 24
	NB max autorisé dans le bus : 56*	NB max autorisé dans le bus : 36*		NB max autorisé dans le bus : 39*
VENDREDI 10-17-24-31 MARS 7 AVRIL		OVIDES PRM BASTIE-BENEVENT Barbara CP - 25	OVIDES PRM ABDELLAOUI Carine	JANON CAR à 14 h 05 EN ATTENTE
		OVIDES PRM BRIAND Emilie CP - 26	OVIDES PRM PERBET Jean	JANON CAR à 14 h 05 EN ATTENTE NB max autorisé dans le bus : 39*

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

Nous vous rappelons que le ramassage pour le RETOUR en classe a lieu 10 mn après la sortie du bassin (ex : de 9 h 30 à 10 h 15 – ramassage à 10 h 25).

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING
Ce PLANNING TIEN LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non participation à une séance pour une raison quelconque, avvertir le transporteur, le directeur de la piscine et le CAN par téléphone et CONFIRMER PAR MAIL